

PRÉSERVATION

de la «trame écologique verte et bleue»

Pour maintenir ou reconstituer des zones réservoirs de biodiversité et corridors écologiques qui les relient, les Fédérations des chasseurs passent des contrats avec les acteurs du territoire : agriculteurs, propriétaires fonciers, forestiers, sociétés locales de chasse.



6 559
contrats
passés

Cultures faunistiques et floristiques :

Il s'agit de mettre en place des couverts d'intérêt faunistique et floristique, des cultures intermédiaires, des cultures mellifères et jachères environnementales, selon différents dispositifs contractuels et réglementaires.

26 843 ha
de culture



= 5x la superficie
d'Aubagne

Haies environnementales, buissons et arbres :

Chaque année, les chasseurs plantent et entretiennent des haies, buissons et arbres champêtres.

670 km
de linéaires plantés

= la distance
Paris-Toulouse



1 617
contrats
passés

1 102 km

de linéaires de chemins ruraux ont été réhabilités et/ou entretenus dans le cadre du projet Ekosentia.

= la distance
Rennes-Toulon



Qui sommes-nous ?

La FNC forte de ses 94 Fédérations départementales et inter-départementales, 13 Fédérations régionales, et de plus de 70 000 associations de chasse, fédère le plus important réseau associatif du monde rural. Elle est à ce titre, un interlocuteur incontournable des pouvoirs publics et des collectivités.

La FNC et son réseau fédéral sont agréés au titre de la protection de l'environnement.

Avec plus de 4 millions de porteurs de permis dont près d'un million de pratiquants et 650 000 bénévoles, notre expérience de terrain au service de la défense de la biodiversité est reconnue.

Nos partenaires techniques et financiers :

- Etat et établissements publics
(ex : Ministère de la Transition écologique, DREAL, DRAAF, OFB, agences de l'eau, FNADT...)
- Collectivités locales
(ex : Conseils Régionaux, Conseils Départementaux, Intercommunalités, Communes...)
- Monde agricole, forestier et de la propriété privée
(ex : Chambre d'agriculture France, FNSEA et syndicalisme agricole, FNSAFER, Adasea, interprofessions, CNPPF, ONF...)
- Acteurs socio-économiques
(ex : Entreprises, bureaux d'étude...)
- Environnement
(ex : Conservatoire du littoral, Conservatoires d'espaces naturels, Réserves Naturelles de France, CPIE associations naturalistes...)
- Territoires de projets
(ex : Parcs Naturels Régionaux, Groupes d'Action locale...)
- Recherche, expertise
(ex : OFB, CNRS, CEREMA, INRAE, CIRAD, MNHN, bureaux d'études...)
- Enseignement et formation professionnelle
(ex : écoles, collèges, lycées agricoles et professionnels, universités...)
- Fondations
(ex : Fondation François Sommer...)
- Union européenne
(ex : Programmes FEDER, FEADER, LEADER, LIFE...)



Association agréée au titre de la protection de l'environnement
13, rue du Général Leclerc - 92136 Issy-les-Moulineaux Cedex
Tél. 01 41 09 65 10 - Fax 01 41 09 65 20
FNC, siret 43922015300027 - APE 9499Z

www.chasseurdefrance.com

Suivez-nous sur :



Édition
2024*

Tableau de bord

Les chasseurs au service de la Biodiversité



Avocette élégante



Fédération Nationale des Chasseurs
Association agréée au titre
de la protection de l'environnement

Les chasseurs sont des acteurs engagés qui vivent la nature au quotidien. Parce qu'ils chassent, parce qu'ils sont propriétaires, gestionnaires et passionnés par les territoires sur lesquels ils vivent, les chasseurs s'investissent dans la conservation de la nature et la sauvegarde de la biodiversité. 70 % de des chasseurs participent bénévolement aux actions en faveur des milieux naturels, des espèces ou de leur suivi.

Ils agissent ainsi de manière concrète sur les territoires ruraux pour préserver l'environnement, restaurer sa biodiversité, aménager les biotopes, et protéger la faune qu'il s'agisse d'espèces chassables ou non. Par la pratique responsable et durable de leur activité, les chasseurs participent, de fait, à la préservation des ressources biologiques. Le principe même de l'utilisation pérenne des ressources est reconnu comme un levier important en faveur de la conservation de la nature par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Forte d'un des réseaux fédéral et associatif les plus denses de France, l'action réelle des chasseurs au service des écosystèmes est chiffrée sous la forme de ce tableau de bord 2024. La Fédération nationale des chasseurs (FNC), qui vient d'obtenir le renouvellement par l'Etat et pour 5 ans de son agrément au titre de la protection de l'environnement, est à l'initiative de ce tableau de bord qui mesure objectivement les engagements des Fédérations des chasseurs. Une enquête a été diligentée auprès des 94 Fédérations départementales des chasseurs sur la saison cynégétique 2022-2023. Le réseau fédéral de la chasse française mène ces opérations de préservation de la biodiversité depuis des années. Plus de 1 000 actions sont consultables sur notre site internet : (<https://www.chasseurdefrance.com/nos-actions-sur-le-terrain>). Le soutien financier de l'OFB dans le cadre du dispositif écocontribution permet de renforcer ces initiatives sur tous les territoires.

Willy SCHRAEN,
Président de la Fédération nationale des chasseurs



*A partir des chiffres de l'année cynégétique 2022-2023.

Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit photo - Dominique Gest - FNC - Freepik - Réalisation : www.cassiopée-graphisme.com

LES CHASSEURS propriétaires d'espaces naturels

Les chasseurs possèdent des zones naturelles, sur lesquelles ils mettent en place des mesures de conservation efficaces. Les fédérations et la Fondation pour la Préservation de la Nature viennent en appui à cette politique de protection.



ACQUISITION ET PARTAGE des connaissances sur la faune sauvage et la biodiversité



J'❤️ LA NATURE PROPRE

MOBILISATION du réseau associatif de la chasse pour la préservation de l'environnement



Organisation de chantiers nature :

Les chasseurs mobilisent des bénévoles (familles, amis, pratiquants de sports de pleine nature, collectivités...) pour l'opération J'aime la Nature Propre. C'est un dispositif de ramassage de déchets se déroulant le temps d'un weekend (15, 16 et 17 mars 2024).

www.jaimelanaturepropre.fr



140 000
participants
dont 40 000 enfants
= le nombre d'habitants
de Brest

16 000 m³
de déchets collectés*
= 1 terrain de foot
sur 1,6 m de hauteur



3 200
Points
de collecte

92
Départements
participants

*Chiffres de l'année civile 2024

OPÉRATIONS de sensibilisation à la nature



Animations nature (grand public)

Les Fédérations des chasseurs s'investissent dans la sensibilisation à la nature sur leurs espaces naturels et sites ludo-pédagogiques.

890
événements
organisés

63 110
visiteurs



Animations nature (scolaires)

A la demande des enseignants, des animateurs interviennent dans les écoles, et autres établissements scolaires (collèges, lycées, universités).

2 857
événements
organisés

79 819
participants



Sites naturels en propriété et maîtrise foncière :

Les Fédérations des chasseurs et leurs associations sont propriétaires de centaines d'espaces naturels, gérés pour obtenir des résultats positifs et durables sur la biodiversité.

Exemples : lac de grand-lieu, marais de Châteauneuf...

10 551 ha

869
sites
naturels



Zoom sur les sites de la Fondation pour la Préservation de la Nature

270
sites

6 500 ha
répartis sur
70 départements

PARTICIPATION à des plans nationaux d'actions (PNA)

Les Fédérations des chasseurs participent à 20 plans nationaux d'actions (PNA).
Exemples : Lynx, Outarde canepetière, Aigle de Bonelli, Gypaète barbu, Butor étoilé, Cistude d'Europe, Lézard ocellé, Sonneur à ventre jaune, Odonates...

Ces PNA sont des outils stratégiques opérationnels à l'initiative du Ministère de la Transition écologique, qui visent à assurer la conservation de la faune et de la flore sauvages menacées.

